

ELABORATION DU PLU

Concoret

COMPTE-RENDU DE REUNION

Objet Réunion n° 8 | Balade urbaine | Atelier Elus – Habitants

Date Le : 31.05.2022

I. Etaient présents

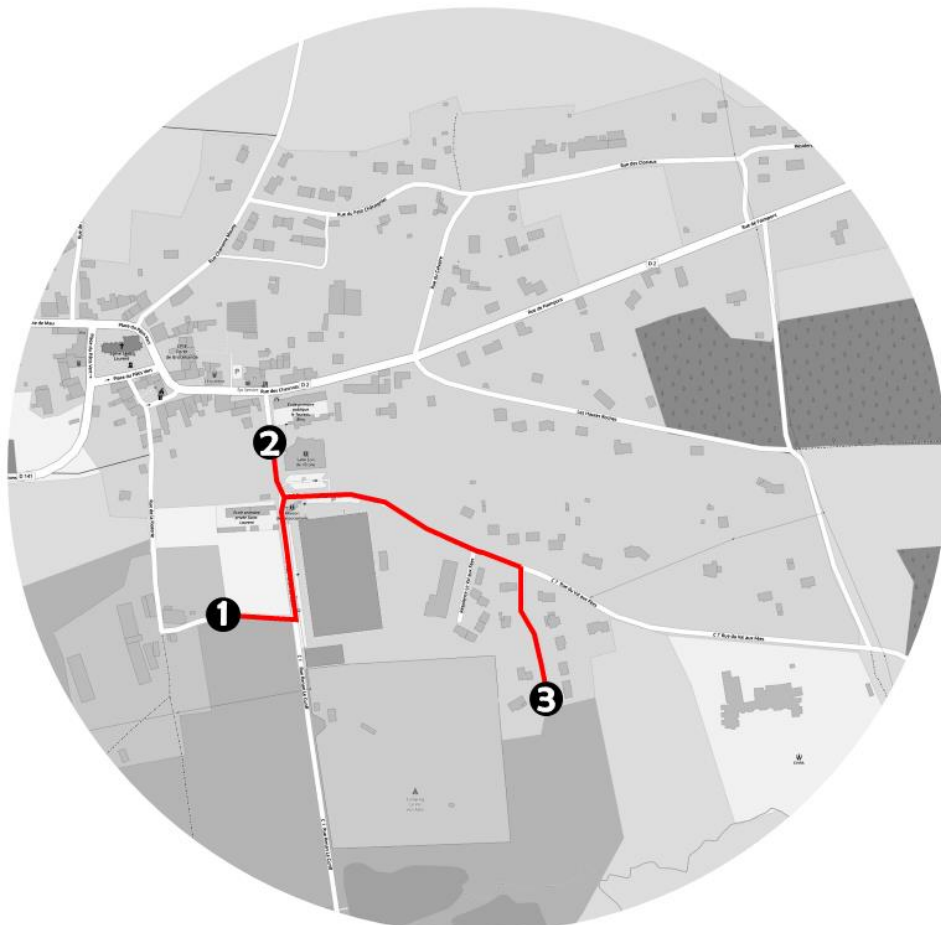
- 1 animateur du CPIE : Benoît Le Barbier
- 8 habitants
- 3 membres de l'équipe municipale :
 - Jean-Marie Aubert : 1er adjoint, Responsable de la commission des bâtiments
 - Joëlle Aubert : 2ème adjointe
 - Richard Crépin : 4ème adjoint, Responsable de la commission voirie et terrains communaux.

II. Objet de la réunion

Un double objectif :

- Sensibiliser aux enjeux de paysage et de patrimoine en lien avec les objectifs du PLU en la matière,
- Elaborer un diagnostic partagé du paysage et patrimoine concoretois.

L'atelier s'est déroulé en 3 temps correspondant à 3 points d'arrêt.



A. Temps 1 : Lecture de paysage

1. Accroche : le dessin

Le temps de dessin, support à la lecture du paysage, a permis de montrer les différents points de vue qui peuvent être portés à un même paysage.



2. Echanges

Les échanges qui ont suivi le temps de dessin ont fait ressortir différentes thématiques :

- La forêt, l'impression d'arbres et de vert due au bocage
- L'eau : la rivière et la STEP
- Le camping : zone de loisirs continue jusqu'au bourg, au calme, idéale pour les plus jeunes, à l'écart du trafic routier



B. Temps 2 : Le bâti traditionnel, le petit patrimoine et les usages

1. Accroche : une question

La commune est dotée d'un riche patrimoine : paysager (sujet du temps 1), patrimonial et bâti (sujet du temps 2). Ces richesses sont le terreau de la vie locale. Comment sont-ils appropriés et pour quels usages ?

2. Echanges

a) Les fours

Le four à pain sert une fois par mois. Il est considéré comme un commun (géré par une association mais la réfection de la toiture a été financée par la Mairie et il se trouve sur un terrain communal) Certains fours sont devenus privés, notamment ceux de Trébrun et d'Alligan

L'association d'Arbres et de pierres rouges a participé à la déconstruction/reconstruction du four à pain, les pierres ont été numérotées pour qu'il soit remonté à l'identique. Celui-ci était anciennement au Lohis. Tout comme les pierres, l'entourage de la porte est d'époque, il a été déplacé en 1995 (plaque sur le four).

Le club photo a des photos du démontage et du remontage.

b) Les fontaines

Les fontaines « disparaissent » : dernièrement celle de la Dorbelais. Il y a peut-être quelque chose à faire à ce sujet pour les répertorier et les protéger (éventuel projet du club photo à partir de septembre-à confirmer).

c) La place de l'église

La place de l'église est peu occupée. Certaines personnes sont parfois assises sur les bancs, d'autres utilisent la boîte à livres. D'autres encore voudraient visiter l'église mais elle est fermée la plupart du temps, pourtant la statue a été refaite à l'intérieur.

Les bars ne sont pas souvent ouverts

Avant il y avait le marché et un camion à pizza, mais le terrain présente des difficultés d'accès pour les camions.

d) La zone de loisirs

Le camping sert à l'organisation de fêtes. Le jardin de l'ancien EHPA et le RDC du bâtiment ont déjà servi, eux aussi, à l'organisation d'évènements.

A proximité de la salle Eon de l'Etoile, des poiriers ont été plantés afin de palier au mauvais état de santé du poirier existant.

Une aire de jeux a également été installée entre l'école publique et la salle Eon de l'Etoile.

Depuis la lecture de paysage (1^{er} point d'arrêt), les participants soulèvent l'intérêt de cette longue zone de loisirs, à l'abri des circulations, allant de l'école publique au camping, en passant par l'ancien foyer-logement et les terrains de sport.

Ils soulèvent cependant la proximité immédiate de traversées dangereuses : la rampe d'accès handicapé cache la vue sur la route et participe à la dangerosité du carrefour.

e) Les communs

Les participants soulignent :

- **L'importance d'identifier les communs**
- **Ce sont des souvenirs (partagés)**
- **Ils font ressurgir les traces de la mémoire**



C. Temps 3 : Les extensions du bourg, les limites d'urbanisation et les continuités écologiques

1. Accroche : un constat

Chaque espèce a des besoins différents en termes de réservoirs et de continuités. Le CPIE est en cours de réalisation de l'Atlas de Biodiversité Communal (ABC) qui permettra de déterminer les espèces présentes, leurs besoins, et d'établir une hiérarchie des enjeux. Ceux-ci seront pris en compte pour l'élaboration du PLU. Au titre de la préservation des réservoirs et corridors écologiques qui seront identifiés, la gestion des extensions et limites d'urbanisation joue un rôle primordial.

2. Echanges

Différents enjeux de gestion des extensions et limites d'urbanisation ont été soulevés par les participants :

- Préservation des chênes et des arbres
- Préservation et plantation de haies
- Préservation et création de chemins vers le centre-bourg
- Préservation et création de murets en pierre rouge.

Il est dommage de supprimer le jardin du CPIE en plein cœur de bourg.

Les chemins permettent de venir à pied/ de traverser vers les écoles/ de relier l'EHPA et participent à la préservation du paysage et des vues

Les gens ont un attachement à la terre : ne pas faire des parcelles trop petites + ne veulent pas vendre même s'ils n'y habitent pas.





III. Prochaines réunions publiques

Objet	Réunion n° 12 Résidence urbaine – Phase PADD
Date	Du : 14.09.2022 Au : 16.09.2022
Lieu :	A : Mairie de Concoret, salle Eon de l’Etoile ou sur site